



Agent(e) de propreté des espaces publics

IDENTIFICATION DU POSTE

Type de contrat	Contrat unique d'insertion – Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)
Conditions d'accès	Bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA)
Répertoires des métiers	ROME – K2303 : Nettoyage des espaces urbains RIME – FP2LOG12 : Chargée/Chargé de l'entretien des voiries et espaces verts
Type d'emploi	Emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité
Responsable hiérarchique (n+1)	Directrice générale des services
Service	<p>Le service Voirie de la mairie de Montréal assure le nettoyage des espaces publics sur le territoire communal : trottoirs, places, parcs et jardins, chaussées, bâtiments publics, sanitaires publics, etc.</p> <p>Les agents de ce service ont donc pour vocation de se déplacer en continu sur ces secteurs à nettoyer pour supprimer les pollutions visuelles.</p> <p>Le service voirie se compose d'un référent en charge d'organiser et diriger les activités des deux agents de propreté des espaces publics. Les trois agents du service sont sous l'autorité hiérarchique directe de la directrice générale des services.</p>
Localisation administrative	Services techniques 110 avenue des Tourneilles 31210 Montréal

AGENT AFFECTÉ SUR LE POSTE

Nom prénom	Poste vacant
Date de prise de poste	Dès que possible
Temps de travail	20h/semaine
Salaire brut	11,27 € brut/heure

MISSIONS ET ACTIVITÉS

MISSIONS	<p>L'agent(e) de propreté des espaces publics effectue les opérations de nettoyage des voiries et des espaces publics.</p> <p>Il constate et alerte de l'état de la propreté des espaces publics et peut prendre l'initiative d'une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif auprès des usagers.</p> <p>L'agent informe la population des règles de propreté, de tri sélectif et d'hygiène sur la voie publique et de savoir-vivre. Il prévient et contrôle les incivilités sur l'espace public : dépôts d'encombrants, affichage sauvage, ramassage des déjections canines.</p>
ACTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nettoyer les sanitaires publics ▪ Enlever manuellement les déjections canines et les pollutions de l'espace public ▪ Entretien des canisites et approvisionnement des distributeurs de canisites ▪ Vider et nettoyer les corbeilles à papier et canines ▪ Enlever les déchets ▪ Ramasser les feuilles mortes ▪ Repérer les pollutions ou dégradations des espaces publics ▪ Rendre compte à sa hiérarchie des dégâts constatés sur le territoire communal <p>Ces activités peuvent évoluer selon les besoins du service.</p>

CONNAISSANCES REQUISES

	Expert	Maîtrise	Pratique	Initié
Techniques manuelles de balayage et nettoyage		X		
Techniques de base de connaissance des déchets		X		
Procédures courantes de travaux sur la voie publique			X	
Notions du code de la route		X		
Techniques de médiation	X			

PERSONNE(S) A CONTACTER

Envoi des candidatures	<p>Madame Charlotte SAULNERON, directrice générale des services</p> <p>Téléphone : 05 61 95 84 17</p> <p>dgs.montrejeau@gmail.com</p>
-------------------------------	---